

Synthèse

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 a redéfini le périmètre d'intervention de la géographie prioritaire de la politique de la ville pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté. En Nouvelle-Aquitaine, ce nouveau périmètre – les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) – concerne à des degrés divers tous les départements, y compris désormais de nouveaux territoires, centres dégradés de villes moyennes ou zones rurales.

Si pauvreté et écarts de niveaux de vie définissent ici le contour des quartiers, d'autres problématiques peuvent éclairer la mise en œuvre des politiques publiques : caractéristiques de l'habitat, cadre de vie, chômage et accès à l'emploi, structures familiales, amélioration du lien social sur les territoires, temps d'accès aux équipements selon la population résidente.

Les 81 QPV néo-aquitains, comparés aux zonages englobants pertinents, affichent nécessairement des profils différenciés au regard de ces problématiques. L'intérêt des typologies construites ici réside notamment dans le regroupement des quartiers selon différents profils, en spécifiant pour chacun son degré d'appartenance à ce profil.

Hervé Huart, Insee

Depuis janvier 2015, les quartiers prioritaires remplacent les anciens dispositifs de la politique de la ville – Zones urbaines sensibles (Zus) et Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). Ces nouveaux quartiers prioritaires – 1 296 en France métropolitaine – sont définis sur la base d'un écart d'état économique et social apprécié selon un critère de revenu médian par unité de consommation entre les habitants du quartier et ceux du national et de l'unité urbaine, cette dernière définie comme zone environnante de référence (*encadré - Construction d'un quartier de la politique de la ville*).

200 000 habitants dans les quartiers prioritaires de Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, ce sont ainsi 81 quartiers politiques de la ville qui sont délimités au sein de 26 unités urbaines. Ce nouveau découpage permet de mieux cibler les poches de pauvreté. Sur ces bases, certaines limites des anciens zonages ont été revues, quelques quartiers sont entrés dans le périmètre, insérés le plus souvent dans des unités urbaines de plus petite taille situées dans un espace urbain moins dense. D'autres quartiers ont été retirés du champ ; ils restent en veille et peuvent bénéficier d'une partie des avantages apportés par la politique de la ville mais ne sont pas analysés dans cette étude.

En 2015, 200 000 Néo-Aquitains vivent au sein de ces quartiers, représentant 4 % de la population régionale. Les quartiers sont de plus petite taille, abritant en moyenne 2 600 habitants contre 3 800 en France métropolitaine. Par construction, le revenu

annuel médian par unité de consommation des QPV de la région est inférieur à celui de leurs unités urbaines englobantes. La politique de la ville s'appuie en premier lieu sur ce décrochage entre le niveau de vie (*définitions*) au sein de la zone prioritaire et celui de son environnement immédiat ; l'écart est en moyenne de 7 000 euros en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins, les QPV présentent une grande variété dans les niveaux de revenus, et les effets d'entraînement de l'environnement du quartier ne jouent pas toujours dans le même sens. De même, le taux de pauvreté peut varier du simple au double selon les quartiers.

Caractériser chacun des quartiers au travers de trois typologies

Outre l'analyse des composantes des revenus, la présente étude vise à identifier des profils de quartiers et à les dépeindre en fonction de leurs caractéristiques urbaines, sociales et économiques. Trois typologies ont donc été élaborées, correspondant aux trois piliers sur lesquels reposent les contrats de ville, outil de gouvernance et de coordination de la politique de la ville : le cadre de vie et le renouvellement urbain, la cohésion sociale, le développement de l'activité économique et de l'emploi. Pour chaque typologie, un certain nombre de variables ont été retenues, propres au quartier ou à son environnement (*méthodologie*). Elles sont identiques à celles utilisées par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Ces analyses permettent de disposer pour la première fois de grandes familles de quartiers au niveau régional, dans la nouvelle géographie d'intervention.

Elles ont été mises en œuvre dans la droite ligne des travaux réalisés par l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV).

Cadre de vie : de l'impact du logement entre vacance dans l'ancien et logement social

L'analyse relative au cadre de vie oriente sur le poids des quartiers au sein de l'unité urbaine d'appartenance et sur la taille de ces dernières. La structure urbaine (part des grands ensembles, du parc locatif social), l'ancienneté des logements, leur superficie et leur éventuelle vacance, le taux de mobilité ou encore l'accessibilité aux équipements et aux centralités – qui offrent des biens et services à une population extérieure – déterminent des clivages entre les différents quartiers.

Le profil des centres anciens concentre les quartiers dont beaucoup de logements sont inoccupés ; un logement sur dix y est vacant contre une moyenne régionale d'un sur vingt.

Cohésion sociale : milieu social bénéfique pour quatre quartiers sur dix

La cohésion sociale distingue les ménages et les habitants selon leur structure sociale et familiale. La part d'étrangers, la catégorie sociale des parents et la concentration des situations difficiles dans les collèges figurent parmi les critères retenus. Sur l'égalité entre femmes et hommes au travail, deux profils de quartiers s'opposent : les quartiers équilibrés et ceux en déséquilibre en matière de taux d'emploi femme-homme. Cette typologie s'intéresse en outre à la présence à proximité

d'équipements de base – administrations, commerces et loisirs –, à leur adéquation avec les besoins de la population résidente ainsi qu'au différentiel d'évolution des revenus entre les quartiers et la structure intercommunale (EPCI) (*définitions*) à laquelle ils appartiennent.

Emploi et activité : des situations contrastées liées à la conjoncture de l'environnement

La fragilité des quartiers en matière de revenus découle pour une large part des problématiques d'emploi et d'activité. Le

taux d'emploi, la part des emplois précaires, la fréquence des allocations chômage sont les premiers facteurs de différenciation entre quartiers. S'y ajoutent les évolutions récentes de la zone d'emploi englobante et le poids, souvent historique, des emplois industriels.

La conjoncture de l'environnement joue ici un rôle prépondérant. Ainsi, les quartiers de la zone d'emploi de Bordeaux tirent un profit manifeste du dynamisme de la métropole. Ils figurent parmi ceux où les taux d'emploi sont les plus élevés et où la part des emplois précaires est plus faible. En revanche, une trentaine de quartiers, souvent industriels,

décrochent par rapport à leur zone d'emploi et ont tendance à cumuler les difficultés. Le profil des demandeurs d'emploi, leur niveau de diplôme et la qualification des emplois recherchés expliquent pour partie ces disparités.

Enfin, les établissements installés dans les QPV présentent une densité rapportée à la population plus importante qu'à l'échelon national. Une grande part relève du statut de micro-entrepreneur et n'emploie aucun salarié en particulier dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. ■